

CESAM
(Comité d'échanges sur les services adaptés multipartite)

Responsable désigné par le Collège : directeur adjoint des études
responsable des services adaptés

Composition :

- 3-4 membres du SEECD (personnel enseignant)
- 3 membres du SPPCD (personnel professionnel)

Fréquence des réunions : 2 rencontres